

## ASSOCIATIONS AGRÉÉES SÉCURITÉ CIVILE DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN

MAJ 17/06/2020

### ➤ [ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DE PROTECTION CIVILE 68](#)

*(agrément de type A secours aux personnes, B, C, D-Point d'alerte et de premiers secours (PAPS), D-Dispositif prévisionnel de secours de petite à grande envergure (DPS-PE à GE))*

Président de l'ADPC68 : Monsieur Alain ROUYR (☎ : 06.81.03.43.22)  
courriel : [presidence@protectioncivile68.fr](mailto:presidence@protectioncivile68.fr)  
26 rue de Belfort  
68260 KINGERSHEIM

### ➤ [CROIX ROUGE FRANÇAISE](#)

*(agrément de type A secours aux personnes, B, C, D-Point d'alerte et de premiers secours (PAPS), D-Dispositif prévisionnel de secours de petite à grande envergure (DPS-PE à GE))*

Président de la délégation territoriale: M. Maurice LATUNER (☎ : 03.89.36.81.36 / port : 06.32.14.22.75  
fax : 03 89 56 25 80)  
courriel : [dd68@croix-rouge.fr](mailto:dd68@croix-rouge.fr)  
1 Parc d'Activités de l'III  
68890 RÉGUISHEIM

### ➤ [CROIX BLANCHE DU HAUT-RHIN](#)

*(agrément de type A secours aux personnes, B, D-Point d'alerte et de premiers secours (PAPS), D-Dispositif prévisionnel de secours de petite à grande envergure (DPS-PE à GE))*

Président: Monsieur Olivier KESSLER (port : 06.03.36.69.50)  
courriel : [kessler.olivier@yahoo.fr](mailto:kessler.olivier@yahoo.fr)  
37a rue des Prés  
68170 RIXHEIM

### ➤ [FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SAUVETAGE ET DE SECOURISME](#)

*(agrément de type A secours aux personnes, A sauvetage aquatique, D-Point d'alerte et de premiers secours (PAPS), D-Dispositif prévisionnel de secours de petite à grande envergure (DPS-PE à GE), D-PAPS-sécurité de la pratique des activités aquatiques, D-DPS-PE à GE-sécurité de la pratique des activités aquatiques)*

Président du Comité Départemental du Haut-Rhin : Monsieur Jean-Christophe ZINK  
courriel : [cdfss68@gmail.com](mailto:cdfss68@gmail.com)

### ➤ [CENTRE FRANÇAIS DE SECOURISME DU HAUT-RHIN](#)

*(agrément de type A secours aux personnes, D-Point d'alerte et de premiers secours (PAPS), D-Dispositif prévisionnel de secours de petite à grande envergure (DPS-PE à GE))*

Président : M. Jean-André COLOMBO (port : 06.63.85.95.98)  
courriel : [jean-andré.colombo@cfs68.org](mailto:jean-andré.colombo@cfs68.org)  
Carré des associations de Mulhouse  
100 avenue de Colmar  
68200 MULHOUSE

### ➤ [UNITÉ MOBILE DE PREMIERS SECOURS DU HAUT-RHIN \(UMPS68\)](#)

*(agrément de type A secours aux personnes, D-Point d'alerte et de premiers secours (PAPS), D-Dispositif prévisionnel de secours de petite à grande envergure (DPS-PE à GE))*

Président : Monsieur Michaël SPAETY (port : 06.86.53.65.59)  
courriel : [68@umps.fr](mailto:68@umps.fr)  
94 Faubourg de Mulhouse  
68260 KINGERSHEIM

➤ CENTRE DE FESSENHEIM – SECOURS ET SAUVETAGE (CFSS)

*(agrément de type D-Point d'alerte et de premiers secours (PAPS), D-Dispositif prévisionnel de secours de petite à grande envergure (DPS-PE à GE), D-PAPS-sécurité de la pratique des activités aquatiques, D-DPS-PE à GE-sécurité de la pratique des activités aquatiques)*

Président : Monsieur Denis FOEHRLE (port : 06.19.71.87.67)  
courriel : contact@cfss-fessenheim.fr  
69a rue de la Libération  
68740 FESSENHEIM

➤ UNITE DE DEVELOPPEMENT DES PREMIERS SECOURS (UDPS68)

*(agrément de type D-Point d'alerte et de premiers secours (PAPS), D-Dispositif prévisionnel de secours de petite à grande envergure (DPS-PE à GE)*

Présidente : Madame Sandrine FERBER (☎ : 06.76.05.11.86)  
courriel : sandrine.ferber@gmail.com  
57 rue de la Croix Blanche  
68000 COLMAR

➤ UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DU HAUT-RHIN (UDSP68)

*(agrément de type D-Point d'alerte et de premiers secours (PAPS), D-Dispositif prévisionnel de secours de petite à grande envergure (DPS-PE à GE)*

Président : M. Martin KLEIN  
contact : M. François HIPPER (port : 06.08.93.13.91)  
courriel : hipper.francois@live.fr  
4 boulevard de la Marseillaise  
68100 MULHOUSE

➤ EQUIPES DE SECOURS ET ASSISTANCE 68 (ESA68)

*(agrément de type D-Point d'alerte et de premiers secours (PAPS)*

Président : M. Alain BALGA (port : 06.16.93.61.98)  
courriel : equipes.secours.assistance68@gmail.com  
12 rue du petit Colmar  
68280 SUNDHOFFEN

➤ SPÉLÉO SECOURS FRANÇAIS RÉGION ALSACE

*(agrément de type A opérations de secours en milieu souterrain)*

Conseiller Technique Départemental : M. Bruno GOERGLER (port : 06.07.28.20.68)  
courriel : goergler.bruno@neuf.fr  
32 rue Charles Marie Widor  
68000 COLMAR

➤ CARITAS SECOURS CATHOLIQUE

*(agrément de type B et C)*

Responsable de l'équipe Urgences Alsace : Monsieur Bruno-Gilbert ROYET (☎ :03.88.35.08.74)  
courriel : royetalibrun@orange.fr  
5 rue Saint Léon  
67082 STRASBOURG cedex

➤ ADRASEC (Association Départementale des Radio Amateurs au Service de la Sécurité Civile)

*(agrément de type A réseaux de communication et transmissions)*

Président : Monsieur Alphonse FOINI (port : 06.82.33.64.70)  
courriel : f5fjl@wanadoo.fr

## Agrément de sécurité civile :

### **de type A :**

- secours aux personnes
- opérations de secours en milieu souterrain
- cynotechnie en matière d'avalanches
- sauvetage aquatique
- actions contre les pollutions aquatiques au titre de l'ORSEC
- protection des biens ou du patrimoine culturel au titre de l'ORSEC
- réseaux de communication et transmissions

**de type B :** accueil, écoute et réconfort / accompagnement administratif et juridique, aide financière / hébergement / ravitaillement / aide matérielle consistant en particulier dans la fourniture de vêtements, d'effets de première nécessité, de matériel de parapharmacie / remise en état d'habitabilité des logements et biens sinistrés

**de type C :** encadrement des bénévoles lors des actions de soutien aux populations sinistrées

### **de type D :** dispositifs prévisionnels de secours

- point d'alerte et de premiers secours (PAPS)
- dispositif prévisionnel de secours de petite à grande envergure (DPS-PE à GE)
- pour les activités à risque de noyade:
  - pour un PAPS: D-PAPS-sécurité de la pratique des activités aquatiques
  - pour un DPS: D-DPS-PE à GE-sécurité de la pratique des activités aquatiques

## Références réglementaires:

- code des relations entre l'administration et le public, notamment son article L242-1
- code de la sécurité intérieure, livre VII
- décret n°2017-250 du 27 février 2017 relatif à la procédure d'agrément de sécurité civile
- arrêté du 7 novembre 2006 fixant le référentiel national relatif aux dispositifs prévisionnels de secours
- arrêté du 27 février 2017 relatif aux agréments des associations de sécurité civile pour la participation aux opérations de secours dénommés agréments „A“
- arrêté du 27 février 2017 relatif à l'agrément des associations de sécurité civile pour la participation aux actions de soutien et d'accompagnement des populations victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes, dénommé agrément „B“
- arrêté du 27 février 2017 relatif à l'agrément des associations de sécurité civile pour la participation à l'encadrement des bénévoles dans le cadre des actions de soutien des populations, dénommé agrément „C“
- arrêté du 27 février 2017 relatif à l'agrément des associations de sécurité civile pour les dispositifs prévisionnels de secours, dénommé agrément „D“